



Peyrolles-info

107

Conseil municipal du 28 avril 2014

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Secrétaire de séance : Thierry Ponsin

La séance est ouverte à 17h30

Les compte-rendus des séances des 21 et 28 mars 2014 sont adoptés à l'unanimité.

1. BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget communal s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 172 586 €

En investissement : dépenses = recettes = 202 246 €

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2014.

2. CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR TRAVAUX
ANCIEN CHEMIN DE ST JEAN DU GARD À ST ANDRÉ DE VALBORGNE

Trois entreprises ont été consultées (CABRIT, LEGRAND, MASMEJEAN) avec un descriptif détaillé des travaux à réaliser avant la fin du mois de mai 2014.

Les offres des entreprises se déclinent en euros comme ci-dessous :

	Prix TTC		Observations
	Sans option	Avec option	
CABRIT	6 586,94 €	7 930,94 €	
LEGRAND	4 816,08 €	6 352,08 €	Moins disant
MASMEJEAN	5 921,71 €	7 995,31 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise la moins disante, l'entreprise Claude LEGRAND pour un montant de 4 816,08 € TTC , avec l'option d'un enrochement si nécessaire, d'un montant de 1 536,00 € TTC .

3. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - ÉLECTRICITÉ

Le montant maximal de cette redevance, versée par ErDF à la commune, est prévu par décret. Dans notre cas il est de 195 €.

Accord unanime du conseil

4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le montant de cette redevance est calculé pour 7,5 km de lignes aériennes plus 1 m² d'emprise au sol et se monte à 431 €.

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- *Le conseil vote le versement d'un secours exceptionnel de 600 € à un habitant de la commune en difficulté.*

La séance est levée à 19h45.